

# MRB LE DIVORCE

## DIASPORA DES AGENTS MRB DANS LES ATELIERS MRF

**La productivité exercée depuis plus de 10 ans au département MRB a une part non négligeable sur le désamour des agents.**

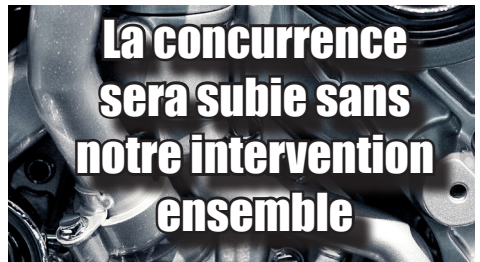
La mise en place d'horaires atypiques, de roulements en week-end et la suppression de postes ont entraîné une démotivation.

L'avancement trop lent et le salaire inférieur aux autres secteurs de la maintenance font aussi réfléchir les agents de MRB.

Le département MRB éprouve même des difficultés à recruter, et pour cause !

Dernier pavé dans la mare : La mise en concurrence du réseau BUS en 2025.

Déjà malmenés par une politique de productivité, les agents MRB ne sont pas prêts à sacrifier en plus leur statut !



## MISE EN CONCURRENCE ET LOI LOM : DECRYPTAGE

La loi **LOM** (loi d'orientation des mobilités) est en cours de discussion au ministère. Des audiences sont organisées avec les organisations syndicales.

Cette loi doit cadrer le découpage du réseau pour les appels d'offres (par ligne, par centre-bus... ?) et définir le devenir des salariés des entreprises

concernées.

Actuellement, tel que le projet est écrit, pour notre entreprise c'est une destruction pure et simple qui se programme. Sans réaction de notre part le réseau BUS verra 2 «statuts» s'affronter ! Les machinistes de Paris et 1ère couronne pourront bénéficier d'un «sac à dos social», les

machinistes du réseau de banlieue tomberont sous le droit commun, donc sur une convention collective existante.

Et pour MRB ? Rien, peu importe l'atelier, les agents seront basculés sous le droit commun... Sur une convention collective ?

**Dès maintenant, il faut combattre cette loi !**

**Nous avons des propositions, ensemble donnons leur de la force !**

## **RENDRE LE DÉPARTEMENT MRB ATTRACTIF**

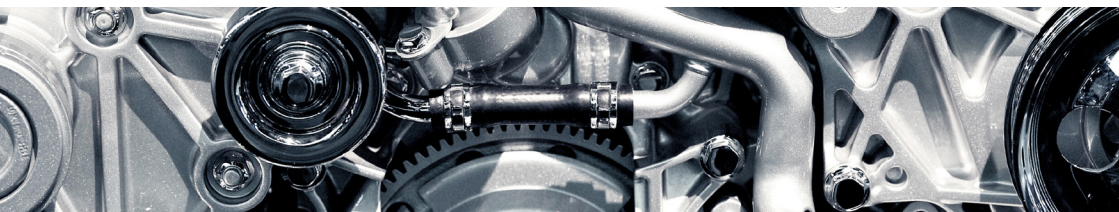
**Les salaires** ne sont pas au bon niveau à MRB. Nous demandons que la prime Q/P soit au même niveau qu'à MRF et intégrée dans le salaire. Afin de la transformer de manière pérenne.

**Les effectifs** doivent être au bon niveau, à commencer par l'embauche d'opérateurs non qualifiés. Le nombre d'agents dans les ateliers détermine le bon fonctionnement

de la maintenance. Finies les interventions dans l'urgence et finis les remplacements au pied levé.

**Un véritable «P8»** avec la juste reconnaissance des agents sur ce poste.

**L'exclusion de la maintenance (MRB, MRF) de l'ouverture à la concurrence.** La maintenance doit rester dans l'ÉPIC et être un service imposé aux entreprises de transport



**L'avenir de MRB, et de la maintenance en général, est entre nos mains. Les négociations actuelles de la loi LOM ne doivent pas se faire sans notre intervention.**

**La CGT-RATP porte un contre projet depuis 2 ans afin de garantir aux agents un avenir pérenne. Ce projet a besoin de toutes les forces pour être imposé.**

## **Ensemble, changeons l'avenir de la RATP**



[www.maintenance.cgt-ratp.fr/](http://www.maintenance.cgt-ratp.fr/)  
[www.cgt-ratp.fr/](http://www.cgt-ratp.fr/)

Tout connaître sur la loi LOM :



Giso cgt ratp  
CGT RATP

